



Refus de voisine pour la pose d'une clôture

Par Bibianca

Peut-on poser une clôture sans toucher le mur mitoyen.
Notre voisine nous l'interdit sous prétexte que les 4 poteaux de 5 cm affaiblissent le mur.
Nous voulons poser seulement 4 panneaux

Par yapasdequoi

BONJOUR et MERCI (CGU)

Par yapasdequoi

Bonjour à vous.
Chez vous vous faites ce que vous voulez en respectant le PLU.
Comment savez-vous que ce mur est "mitoyen" ?

Par AGeorges

Bonsoir Bibianca,

Un mur mitoyen vous appartient par moitié (épaisseur). Vous pouvez même le creuser, mais pas plus de la moitié, pour y appuyer quelque chose (poutre, ...).
Vous êtes cependant supposé entretenir votre moitié/côté de mur, et dans ce cas, poser une clôture devant ne va pas vous faciliter les choses.

Mis à part un problème de distance, à voir avec le PLU, je ne vois tout de même pas de quel droit la voisine pourrait vous interdire de mettre une deuxième couche de clôture, chez vous !

Par janus2

Peut-on poser une clôture sans toucher le mur mitoyen.
Notre voisine nous l'interdit sous prétexte que les 4 poteaux de 5 cm affaiblissent le mur.
Nous voulons poser seulement 4 panneaux

Bonjour,
Pourriez-vous donner quelques infos supplémentaires ? Personnellement, je ne comprends pas votre projet et en quoi il pose problème à la voisine...